

**ENSEMBLE POUR SOUTENIR LES PROJETS ET PROGRAMMES
EN FAVEUR DES ENFANTS DE LA RUE
ESPPER**

Table-ronde du 15 novembre 2014

L'apprentissage d'un métier : une clé de l'autonomie des enfants de la rue

Des idées-forces pour agir

Pour une association, donner à manger, vêtir, soigner, scolariser un enfant de la rue peut être contreproductif si l'objectif final n'est pas l'insertion de l'enfant dans la société grâce à l'apprentissage d'un métier. Bien sûr, les moyens limités de certaines associations rendent parfois difficile la réalisation d'un tel objectif.

1 - Préparation de l'enfant à se projeter dans l'avenir

- a) Stabiliser et resocialiser l'enfant dès son arrivée au foyer de l'association, lui faire prendre conscience qu'il existe un avenir pour lui est primordial et qu'il en est le facteur principal. Trois autres groupes d'acteurs participent à cette prise en charge : l'équipe éducative, les autres enfants du foyer et, si possible, la famille de l'enfant.
- b) Précédée d'une éventuelle période de rattrapage, la scolarisation est indispensable, complétée, si possible, par un soutien scolaire fourni par l'association. On essaiera d'atteindre le niveau scolaire le plus élevé, à la mesure des capacités de l'enfant et des moyens financiers de l'association.
- c) L'initiation aux nouvelles technologies (informatique, téléphonie, réseaux sociaux) est devenue incontournable, non seulement pour les métiers d'avenir, mais aussi pour la vie quotidienne. Elle est encore trop souvent inaccessible, mais on peut espérer à moyen terme une chute de son coût financier.
- d) Par des activités d'éveil, des visites dans les entreprises, des entretiens avec des amis (en particulier, des anciens de l'association occupant un emploi), l'enfant pourra choisir une formation, validée par ses éducateurs, qui sera adaptée à son goût, ses capacités et le contexte économique de la région où il vit.

2- L'apprentissage d'un métier et le début de la vie professionnelle

- a) Pour atteindre son objectif, l'apprentissage ne devrait débuter qu'avec un budget adapté, calculé en fonction des futures dépenses liées à l'achat de l'outillage initial, au salaire du formateur, à la subsistance et au logement du jeune apprenti, enfin à son éventuelle installation. Ces dépenses varient en fonction de la durée de l'apprentissage et du type de formation choisi. Etre formé dans une entreprise, qui profite du travail de l'apprenti, coûte moins cher que dans un centre. Les enfants de la rue de certaines associations, qui ont créé leur propre centre d'apprentissage, y reçoivent une formation moins onéreuse qu'ailleurs mais le

choix des métiers se réduit alors à quelques uns parmi les plus connus : cuisinier, coiffeur, couturier, menuisier, maçon, mécanicien. Les métiers plus rares, dont les nouvelles technologies, sont enseignés dans des centres plus coûteux, souvent situés loin de l'association, ce qui entraîne des dépenses de logement. Enfin, la rareté des emplois salariés contraint les associations à prévoir un coût d'installation du jeune, parfois très élevé.

- b) Il est souhaitable qu'un contrat soit établi entre le formateur, l'association qui a préparé le jeune à l'apprentissage et le jeune lui-même. Ce contrat porte sur le financement de la formation, son contenu, sa durée, sur l'engagement du jeune à un travail d'apprentissage de longue durée et sur le suivi régulier de l'association, pour soutenir le jeune et pour prévenir les éventuels conflits et les échecs.
- c) Formation accomplie, le jeune professionnel sera suivi par l'association, jusqu'à son autonomie économique effective. Cette période de compagnonnage devrait inciter le jeune adulte à devenir lui-même un modèle pour les adolescents de son association. Aux associations de lui donner les moyens de garder le contact avec elles.

3 - Perspectives

- a) La détection de filières porteuses est importante pour l'avenir de l'enfant et le développement de son pays. Elle exige le suivi des évolutions économiques et demande beaucoup de capacité d'adaptation pour les associations : certaines ont mis en évidence des métiers porteurs dans des domaines inattendus comme l'orthopédie et l'esthétique, ou émergeant comme les espaces verts. De grands classiques, comme le métier de tailleur-couturier, menacé par les importations à bas prix de Chine, résiste quand on mise sur le costume traditionnel, par exemple. Rappelons aussi que les nouvelles technologies sont appelées à se développer rapidement, en particulier la maintenance des téléphones portables, des ordinateurs, de la climatisation et la surveillance. Enfin, l'agriculture a repris toute sa place du fait de la hausse des produits importés, mais elle exige des méthodes plus élaborées que dans le passé. ESPPER pourra servir de relais pour informer et échanger sur ces évolutions.
- b) Pour assurer cette adaptabilité, il est important de resserrer les relations avec les instituts de formation et les entreprises du pays et avec toutes les associations d'enfants de la rue. Les moyens modernes de communication, en se développant, vont rendre la création de ce type de réseaux plus facile.
- c) La Fondation d'Auteuil, <http://www.apprentis-auteuil.org>, avec laquelle ESPPER a engagé une collaboration, est déjà implantée dans 54 pays auprès de 195 associations locales, dont certaines ont pour mission l'accueil des enfants des rues. Son réseau est un relais important avec des formations pour les éducateurs, des informations sur les activités économiques et une longue expérience dans le domaine de l'apprentissage en France et ailleurs. On pourra donc s'appuyer sur la Fondation d'Auteuil du fait de son expérience sur le terrain et de son expertise sur les questions touchant à la jeunesse en difficulté et aux familles précarisées.